**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Entretien de la batterie en hiver**

**Vous devez partir au travail et le moteur de votre voiture ne démarre pas?   
Avec ces conseils, votre batterie passera l’hiver.**

***Berne, 08 décembre 2021 - Pour se garantir une mobilité sans faille les jours de grand froid, il ne suffit pas de monter des pneus hiver. Les températures glaciales affectent particulièrement les batteries. Leur capacité diminue, ce qui complique le démarrage du moteur thermique et l’alimentation du réseau de bord. Mais il existe des mesures permettant de maintenir le fonctionnement de la batterie pendant les mois d’hiver - les garagistes de l’Union professionnelle suisse de l’automobile (UPSA) vous en disent plus.***

La règle générale permettant de prévenir un déchargement rapide de la batterie est bien connue: il faut éviter les courts trajets. Quand on ne fait que des trajets de moins de 30 minutes, la batterie risque de ne jamais se recharger complètement. «Quand il fait très froid, la batterie a moins de temps pour se recharger. Après le démarrage du moteur, l’alternateur est déjà monopolisé par le chauffage et d’autres consommateurs électriques», explique Markus Peter, responsable Technique & Environnement à l’UPSA. Il recommande de faire tester la batterie par un garagiste UPSA avant l’arrivée de l’hiver.

En effet, en vous assurant suffisamment tôt que la batterie dispose de réserves suffisantes pour les longs mois d’hiver, vous ménagez vos nerfs. Dans l’atelier, l’aptitude au démarrage à froid de la batterie est contrôlée. Plus elle est élevée, plus le véhicule démarre facilement. Le résultat de cette mesure permet de déterminer la date idéale du remplacement de la batterie.

Si vous préférez vous occuper vous-même de l’entretien de votre batterie, vous devez connaître les signes avant-coureurs d’un déchargement. Cela n’arrive en effet pas du jour au lendemain. La fin de vie de la batterie se rapproche quand le moteur peine à démarrer ou que les consommateurs électriques sont de plus en plus souvent désactivés par le système de gestion du réseau de bord des véhicules modernes. La situation devient également critique lorsque l’intensité des feux de croisement diminue nettement en l’espace de quelques minutes alors que le contact est activé. C’est au plus tard à ce moment-là qu’il faut brancher la batterie à un chargeur ou faire appel à un spécialiste.

Selon le TCS, la défaillance de la batterie est de loin la cause de panne la plus fréquente. En moyenne, la batterie a une durée de vie de cinq à six ans. En cas de températures négatives, elle perd jusqu’à un tiers de ses performances. Il est par conséquent fortement recommandé de désactiver les gros consommateurs d’énergie comme le chauffage de la lunette arrière dès que la visibilité est correcte, s’il ne se désactive pas automatiquement. Important à savoir: la batterie peut aussi se décharger insidieusement quand le véhicule est stationné et que les phares sont éteints. Elle se décharge plus rapidement en cas de petits courants de décharge involontaires. Un système de navigation actif en arrière-plan, la radio ou d’autres dispositifs peuvent également consommer continuellement du courant de la batterie. En cas de stationnement prolongé de plusieurs semaines, il est donc conseillé de débrancher la batterie du réseau de bord. Il est encore mieux de brancher un chargeur: ainsi, les systèmes importants, comme l’alarme antivol, restent activés et il ne sera pas nécessaire de reprogrammer les fonctions qui requièrent une alimentation électrique permanente.

La propreté est également une priorité absolue pour l’entretien des batteries. Afin d’éviter les courants de fuite et de protéger la batterie contre les salissures humides en hiver, il est particulièrement important de maintenir les contacts et les connexions propres. Il convient également de surveiller la tension, qui doit idéalement être supérieure à 12,6 volts. En dessous de cette valeur, la batterie pourrait s’endommager.

Si vous devez remplacer et éliminer votre batterie, vous devez savoir qu’elle est considérée comme un déchet spécial et que vous pouvez la remettre gratuitement aux points de vente grâce à la taxe d’élimination anticipée.

Légende de la photo: Il est en général conseillé de prévoir plus de temps avant le démarrage en hiver. Pour jouer la carte de la sécurité avant l’arrivée de l’hiver, le mieux est de s’adresser à un garagiste UPSA. Source: Shutterstock

**De plus amples informations** sont disponibles auprès de Markus Peter, Technique & Environnement UPSA, téléphone 031 307 15 29, e-mail [markus.peter@agvs-upsa.ch](mailto:markus.peter@agvs-upsa.ch) **Coordination:** Serina Danz, Communication & médias UPSA, tél. 031 307 15 43,   
courriel serina.danz@agvs-upsa.ch.

***L’Union professionnelle suisse de l’automobile (UPSA)***

*La branche suisse de l’automobile est constituée d’une multitude de petites structures: fondée en 1927, l’UPSA est aujourd’hui l’association professionnelle et sectorielle des garagistes suisses comptant près de 4 000 petites, moyennes et grandes entreprises, des concessions automobiles ainsi que des établissements indépendants. Les 39 000 collaborateurs des entreprises UPSA – dont 9 000 personnes en formation – vendent, entretiennent et réparent la plus grande partie du parc automobile suisse qui compte environ 6 millions de véhicules.*

** Textes et photos disponibles en téléchargement sur le site** [**www.agvs-upsa.ch**](http://www.agvs-upsa.ch)**, dans la rubrique « Communiqués de presse »**

** Abonnez-vous à la newsletter de l’UPSA:** [**https://www.agvs-upsa.ch/fr/newsletter**](https://www.agvs-upsa.ch/fr/newsletter)

****